



Tableau synthèse des renseignements relatifs à la nature, à la période et à la répartition de l'évaluation

Année scolaire 2026 - 2027

La répartition des compétences découle du Régime pédagogique, ainsi que des précisions inscrites dans l’instruction annuelle de l’année en cours.

Voici les balises à respecter en équipe niveau ou cycle :

- Un résultat disciplinaire est requis à la 1^{re} et à la 2^e étape pour les disciplines suivantes : **Français et Mathématique** (au minimum une compétence évaluée par discipline).
- Selon les cycles concernés, un résultat disciplinaire est requis à chacune des étapes pour les disciplines suivantes : **Science et technologie et Univers social**
- L’application progressive continue de s’appliquer pour les disciplines suivantes : **Culture et citoyenneté québécoise, Anglais, Éducation physique et à la santé, Art dramatique, Arts plastiques, Danse et Musique**. Il est donc possible de transmettre un résultat disciplinaire uniquement à la 1^{re} ou à la 2^e étape lorsque le nombre d’évaluations des apprentissages est insuffisant à l’une ou l’autre de ces étapes.
- Toutes les compétences doivent obligatoirement être évaluées à la 3^e étape. Chaque x représente un résultat qui doit figurer obligatoirement au bulletin indiqué.
- La modalité d’application progressive toujours en vigueur permet de faire des commentaires uniquement sur l’une des quatre autres compétences, et ce à l’étape jugée la plus appropriée (**Exercer son jugement, Organiser son travail, Savoir communiquer et Travailler en équipe**)
- Dates de remise des bulletins : 1^{er} bulletin : Au plus tard le 20 novembre. 2^e bulletin : Au plus tard le 15 mars. 3^e bulletin : Au plus tard le 10 juillet.

Modulation des compétences							1 ^{er} cycle			2 ^e cycle			3 ^e cycle												
Étapes							1 ^{re} année			2 ^e année			1 ^{re} année			2 ^e année			1 ^{re} année			2 ^e année			
							1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1
Français																									
Lire des textes variés et apprécier des œuvres littéraires							(1 ^{er} -2 ^e cycles 50 %) (3 ^e cycle 40 %)							X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Écrire des textes variés							(1 ^{er} -2 ^e cycles 30 %) (3 ^e cycle 40 %)								X	X		X	X		X	X		X	X
Communiquer oralement							(20 %)								X	X		X	X		X	X		X	X
Mathématique																									



Modulation des compétences							1 ^{er} cycle						2 ^e cycle						3 ^e cycle					
Étapes							1 ^{re} année			2 ^e année			1 ^{re} année			2 ^e année			1 ^{re} année			2 ^e année		
							1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
Résoudre une situation-problème mathématique (1 ^{er} cycle 20 %) (2 ^e -3 ^e cycles 30 %)								X	X		X	X		X	X		X	X		X	X		X	X
Raisonner à l’aide de concepts et de processus mathématiques (1 ^{er} cycle 80 %) (2 ^e -3 ^e cycles 70 %)							X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Anglais																								
Mobiliser sa compréhension des textes entendus (1 ^{er} cycle 60 %)								X	X		X	X												
Communiquer oralement en anglais (1 ^{er} cycle 40 %)								X	X		X	X												
Interagir oralement en anglais (2 ^e cycle 50 %) (3 ^e cycle 45 %)														X	X		X	X		X	X		X	X
Réinvestir sa compréhension de textes lus et entendus (2 ^e -3 ^e cycles 35 %)														X	X		X	X		X	X		X	X
Écrire des textes (2 ^e cycle 15 %) (3 ^e cycle 20 %)														X	X		X	X		X	X		X	X
Science et technologie (2 ^e -3 ^e cycles 100 %)																								
Explorer le monde de la science et de la technologie (1 ^{er} cycle-obligation d’enseigner)																								
Proposer des explications ou des solutions à des problèmes d’ordre scientifique ou technologique (2 ^e -3 ^e cycles)														X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Mettre à profit les outils, objets et procédés de la science et de la technologie (2 ^e -3 ^e cycles)																								
Communiquer à l’aide des langages utilisés en science et en technologie (2 ^e -3 ^e cycles)																								



Modulation des compétences							1 ^{er} cycle						2 ^e cycle						3 ^e cycle					
Étapes							1 ^{re} année			2 ^e année			1 ^{re} année			2 ^e année			1 ^{re} année			2 ^e année		
							1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté (2 ^e -3 ^e cycles 100 %)																								
Construire sa représentation de l'espace, du temps et de la société (1 ^{er} cycle-obligation d'enseigner)																								
Lire l'organisation d'une société sur son territoire (2 ^e -3 ^e cycles)																								
Interpréter le changement dans une société et sur son territoire (2 ^e -3 ^e cycles)														X	X	X	X	X	X	X	X	X		
S'ouvrir à la diversité des sociétés et de leur territoire (2 ^e -3 ^e cycles)																								
Culture et citoyenneté québécoise (100%)																								
Explorer des réalités culturelles									X	X			X	X										
Examiner des réalités culturelles															X	X			X	X				
Réfléchir de façon critique sur des réalités culturelles																					X	X		
Art dramatique																								
Inventer des séquences dramatiques / Interpréter des séquences dramatiques (70%)																					X	X		
Apprécier des œuvres théâtrales, ses réalisations et celles de ses camarades (30%)																					X	X		
Musique																								
Inventer des pièces vocales ou instrumentales / Interpréter des pièces musicales (70%)									X	X			X	X			X	X						



Modulation des compétences	1 ^{er} cycle						2 ^e cycle						3 ^e cycle					
Étapes	1 ^{re} année			2 ^e année			1 ^{re} année			2 ^e année			1 ^{re} année			2 ^e année		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades (30%)		X	X		X	X		X	X		X	X						
Arts plastiques																		
Réaliser des créations plastiques personnelles / Réaliser des créations plastiques médiatiques (70%)		X	X		X	X		X	X		X	X		X	X		X	X
Apprécier des œuvres d’art, des objets culturels du patrimoine artistique, des images médiatiques, ses réalisations et celles de ses camarades (30%)		X	X		X	X		X	X		X	X		X	X		X	X
Éducation physique et à la santé (100%)																		
Agir dans divers contextes de pratique d’activités physiques																		
Interagir dans divers contextes de pratique d’activité physiques		X	X		X	X		X	X		X	X		X	X		X	X
Adopter un mode de vie sain et actif																		
Compétences autres																		
Exercer son jugement critique																		X
Organiser son travail						X			X			X						
Savoir communiquer			X															
Travailler en équipe															X			



NATURE DE L'ÉVALUATION AU PRIMAIRE

Le personnel enseignant évalue les apprentissages de l'élève en se référant aux critères prescrits par le cadre d'évaluation. Il fonde son jugement à partir de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) ou d'autres contextes lui permettant de recueillir des traces pertinentes, suffisantes, variées et valides à l'aide de productions, d'observations et de conversations.



Modulation des compétences à la maternelle 4 ans	Maternelle 4 ans		
	Étapes		
	1	2	3
Accroître son développement physique et moteur	X		X
Construire sa conscience de soi		X	X
Vivre des relations harmonieuses avec les autres	X		X
Communiquer à l'oral et à l'écrit		X	X
Découvrir le monde qui l'entoure		X	X

Modulation des compétences à la maternelle 5 ans régulière	Maternelle 5 ans		
	Étapes		
	1	2	3
Accroître son développement physique et moteur	X		X
Construire sa conscience de soi		X	X
Vivre des relations harmonieuses avec les autres	X		X
Communiquer à l'oral et à l'écrit		X	X
Découvrir le monde qui l'entoure		X	X





Première communication : 15 octobre 2026

Date de transmission des bulletins : 1^{re} étape : 19 novembre 2026 2^e étape : 15 mars 2027 3^e étape : 29 juin 2027

NATURE DE L'ÉVALUATION AU PRÉSCOLAIRE

À l'éducation préscolaire, c'est par l'observation de votre enfant que l'enseignant cerne les habiletés, les connaissances, les apprentissages, les intérêts, les questionnements, les attitudes, les comportements, les démarches, les stratégies et les besoins de votre enfant.

C'est par l'observation et le recours à des interventions adaptées à chaque enfant que les enseignants soutiendront l'évolution de celui-ci dans les domaines physique et moteur, affectif, social, langagier et cognitif.

À la première et à la deuxième étape, les résultats présentés doivent indiquer l'état du développement des compétences propres au programme d'activités de l'éducation préscolaire, si ces compétences ont fait l'objet d'une évaluation par l'enseignant.